

CAHIER DES CHARGES

# EVENEMENTS NATIONAUX

# 2025/2026



## CANDIDATURE

DU

**LUNDI 14 AVRIL 2025**

AU

**LUNDI 02 JUIN 2025 17H**



Aucune candidature ne sera accepté après la date limite.



FFTDA

# PRÉAMBULE

Dans une stratégie de développement territorial construite en lien étroit avec ses entités (ligues, comités départementaux et clubs), la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA) souhaite renforcer la dynamique nationale en s'appuyant sur l'engagement et le savoir-faire des structures locales.

Accueillir une compétition nationale représente une opportunité unique pour un territoire : celle de valoriser son investissement dans les arts martiaux, de mobiliser ses bénévoles, de dynamiser la pratique locale et de faire rayonner sa structure ou sa ville à l'échelle nationale. C'est aussi un moment fort de rencontre, de partage et d'émotion pour les pratiquants, leurs familles et l'ensemble des passionnés.

Soucieuse d'impliquer les acteurs locaux tout en garantissant l'uniformité et la qualité de ses événements, la FFTDA met en place un cahier des charges clair et structurant.

**Son objectif est d'assurer l'application harmonisée des règles éthiques ; juridiques ; arbitrales ; organisationnelles ; sportives en vigueur et l'application du contrat républicain,** tout en laissant place à l'initiative et à la valorisation des territoires hôtes.

Il fixe l'ensemble des modalités d'organisation de la compétition, avant, pendant et après l'évènement.

A l'issue de la commission d'attribution, une convention d'organisation sera signée entre la FFTDA et la structure retenue.

## SOMMAIRE

CAHIER DES CHARGES - OBJECTIFS ET PLANNING .....	3
DÉPOT DE DOSSIER .....	4
COMPÉTITIONS NATIONALES BLOC 1 - 2 - 3 - 4 .....	5
OPENS LABELLISÉS DU CIRCUIT NATIONAL .....	6
LES APPORTS DE LA FFTDA - BLOC 1 - 2 - 3 - 4 .....	7
LES APPORTS DE LA FFTDA - OPENS LABELLISÉS .....	8
INFRASTRUCTURES ET LOCAUX .....	9
ORGANISATION GÉNÉRALE .....	10
LA COMPÉTITION .....	11
CALENDRIER .....	12

# CAHIER DES CHARGES

Ce cahier des charges a pour objectif d'accompagner les structures souhaitant accueillir une compétition nationale FFTDA (championnats, critères, Coupes de France, Opens labellisés) en leur fournissant un cadre commun et des repères pratiques.

## OBJECTIFS

1. **Garantir une organisation optimale** des événements nationaux.
2. **Fournir** les éléments techniques, logistiques et humains nécessaires
3. **Assurer le respect des règles** éthiques, juridiques, arbitrales et sportives de la FFTDA.
4. **Optimiser la sécurité** des compétiteurs et la **qualité de l'accueil** de tous les publics.



## PLANNING DES CANDIDATURES

**14 AVRIL 2025**

Ouverture des candidatures

**2 JUIN 2025**

Fin de la campagne de candidature à 17h.  
Aucun dossier ne sera accepté après la date limite.

**DU 3 JUIN AU 3 JUILLET**

Commission d'attribution pour émettre des préconisations au Bureau Directeur.

**6 JUILLET**

Bureau directeur d'attribution du ou des blocs compétitifs et des opens labellisés.

# DEPOT DU DOSSIER

La candidature se fera via le formulaire en ligne : avant le 2 juin 2025 à 17h.

<https://www.fft-da.fr/fr/510-candidature-evenements-nationaux.html>

Tous dossiers complémentaires présentant votre événement sera à téléverser via le formulaire et être nommé de la façon suivante :

Nom de la structure\_Bloc concerné ou Nom de la structure\_Open labellisé 1, 2, 3, 4 ou 5.

La composition du dossier est libre, mais il devra obligatoirement **mettre en valeur trois axes clés**, qui serviront de base à l'analyse et à l'attribution des blocs de compétitions :

## 1 EXIGENCES TECHNIQUES

### DÉMONTRER LA CAPACITÉ À RÉPONDRE AUX ATTENDUS DU CAHIER DES CHARGES

*Décrire comment la structure garantit le respect des exigences techniques, logistiques et réglementaires nécessaires à l'organisation de l'événement.*

## 2 EXIGENCES PROMOTIONNELLES

### VALORISER L'IMPACT DE L'ÉVÉNEMENT POUR LE TERRITOIRE ET LE GRAND PUBLIC.

*Présenter les actions prévues pour faire rayonner l'événement localement (communication, partenariats, mobilisation des acteurs locaux...) et toucher un large public.*

## 3 EXIGENCES ÉDUCATIVES

### TRANSMETTRE LES VALEURS MARTIALES ET CRÉER UNE DYNAMIQUE D'HÉRITAGE

Montrer comment l'événement contribuera à la diffusion des valeurs du taekwondo (respect, discipline, inclusion...), notamment en direction :

- des publics scolaires,
- des établissements médico-sociaux (ESMS),
- des accueils collectifs de mineurs (ACM),
- et d'autres publics spécifiques.

L'approche devra être créative, inclusive et adaptée au territoire, avec une logique d'impact et de lien durable au niveau local.

# LES COMPÉTITIONS NATIONALES

## BLOC 1



COUPE DE FRANCE POOMSAE  
CRITÉRIUM NATIONAL COMBAT VÉTÉRANS

*Répartis sur 2 jours de compétition*

## BLOC 2



CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIRS  
COUPE DE FRANCE MINIMES

*Répartis sur 2 jours de compétition*

## BLOC 3



CHAMPIONNATS DE FRANCE  
CADETS, JUNIORS, SENIORS

*Répartis sur 3 jours de compétition*

## BLOC 4



CHAMPIONNAT DE FRANCE POOMSAE  
COUPE DE FRANCE HAPKIDO

*Répartis sur 2 jours de compétition*

### EN POSTULANT, LA STRUCTURE S'ENGAGE À RESPECTER :

- \* Le contrat républicain,
- \* La charte de la laïcité.
- \* Les règles juridiques liés au droit du travail,
- \* A la stricte application des différentes réglementations en vigueur et relatives à l'organisation d'une manifestation sportive (arrêté municipales, plan Vigipirate, réglementation buvette et vente d'alcool...).
- \* Les réglementations fédérales : sportive, médicale, arbitrale, l'instruction relative à la mise en place des ETR et ses missions.

# LES OPENS LABELLISÉS DU CIRCUIT NATIONAL

- \* Chaque open se déroulera sur 2 jours
- \* Les catégories d'âge concernées par le parcours de positionnement et une sélection aux championnats de France : Cadets et Juniors.
- \* Possibilités d'introduire d'autres catégories d'âge.

## ETAPE 1



OPEN LABELLISÉ  
**REGION 1**

*Répartis sur 2 jours de  
compétition*

## ETAPE 2



OPEN LABELLISÉ  
**REGION 2**

*Répartis sur 2 jours de  
compétition*

## ETAPE 3



OPEN LABELLISÉ  
**REGION 3**

*Répartis sur 2 jours de  
compétition*

## ETAPE 4



OPEN LABELLISÉ  
**REGION 4**

*Répartis sur 2 jours de  
compétition*

## ETAPE 5



OPEN LABELLISÉ  
**REGION 5**

*Répartis sur 2 jours de  
compétition*

**V**

- \* Le contrat républicain,
- \* La charte de la laïcité.
- \* Les règles juridiques liés au droit du travail,
- \* A la stricte application des différentes réglementations en vigueur et relatives à l'organisation d'une manifestation sportive (arrêté municipales, plan Vigipirate, réglementation buvette et vente d'alcool...).
- \* Les réglementations fédérales : sportive, médicale, arbitrale, l'instruction relative à la mise en place des ETR et ses missions.

# LES APPORTS DE LA FFTDA

# BLOCS 1-2-3-4



\* Mise à disposition du **collectif arbitres** (les frais de déplacements, d'hébergement et de vacations seront pris en charge par la FFTDA)

\* Mise à disposition des huit (8) **aires de combats**

\* Mise à disposition de **plastrons électroniques** et d'**équipements numériques** pour chacune des aires de combat

\* Mise à disposition du **système de recours vidéo** pour chacune des aires de combat (un technicien sera présent sur le site – Prise en charge FFTDA)

\* Mise à disposition d'un **staff fédéral** (les frais de déplacements, d'hébergement et de vacations seront pris en charge par la FFTDA),

\* Mise à disposition des Médailles et diplômes

\* Kit de communication : pannautique, roll 'up, boîte de coachs

\* Mise à disposition d'un cadre technique pour le suivi, l'accompagnement et la mise en œuvre

\* Mise à disposition du staff médical (médecins)

# LES APPORTS DE LA FFTDA

# OPENS LABELLISÉS

**LIMITE BUDGÉTAIRE : 15 000€**



- \* Mise à disposition d'un collectif de **20 arbitres** (les frais de déplacements et de vacations seront pris en charge par la FFTDA),
- \* Mise à disposition de **plastrons électroniques** et d'**équipements numériques** pour chacune des aires de combat
- \* Mise à disposition du **système de recours vidéo** pour chacune des aires de combat (un technicien sera présent sur le site – Prise en charge FFTDA)
- \* Mise à disposition d'un **écran d'affichage par aire de combat** et un **écran d'affichage en zone de contrôle**
- \* **Accompagnement d'un cadre fédéral** (cadre technique référent territorial) pour la recherche de financements
- \* **Kit de communication** : Mise à disposition des boites coaches (pour 6 aires), deux plumes publicitaires, un mur partenaire (sous réserve de transmettre 2 mois avant l'événement les éléments graphiques)
- \* Prise en charge du **label ETU E1** (sous réserve de l'accord de l'ETU)

**1000€ - DROIT DE LABELLISATION  
(RÈGLEMENT FINANCIER)**

Le règlement devra parvenir à la FFTDA au plus tard  
2 mois après la date d'attribution du label.



# INFRASTRUCTURES ET LOCAUX



# L'INFRASTRUCTURE

- \* Le bâtiment doit être conforme **aux normes de sécurité** accueillant du **public et des usagers** : Établissement recevant du public (ERP).
- \* Les différents **espaces** seront **délimités** tout en répondant aux critères de sécurité en vigueur.
- \* Les **vestiaires** pour les compétiteurs et les **toilettes** devront être **identifiés** (hommes/dames).
- \* Un **vestiaire** sera mis à disposition du **staff organisation et des arbitres** officiants les jours de compétition.
- \* Un espace « **restauration Grand Public** » indépendant du plateau de compétition doit être installé.
- \* Le site devra avoir la capacité de **recevoir le matériel** de compétition **deux jours** avant la manifestation et sera **mis à la disposition** du comité d'organisation **la veille** du premier jour de la compétition.  
Le site devra autoriser le **départ du matériel** au plus tôt **le lendemain** qui suit le dernier jour de la compétition.

## ESPACE D'ACCUEIL

L'espace d'accueil doit faciliter l'orientation du public vers les différentes zones :

- Aire de compétition
- Zone d'échauffement
- Point d'information
- Espace de repos
- Zone de restauration

Une signalétique visible et cohérente est fortement recommandée.

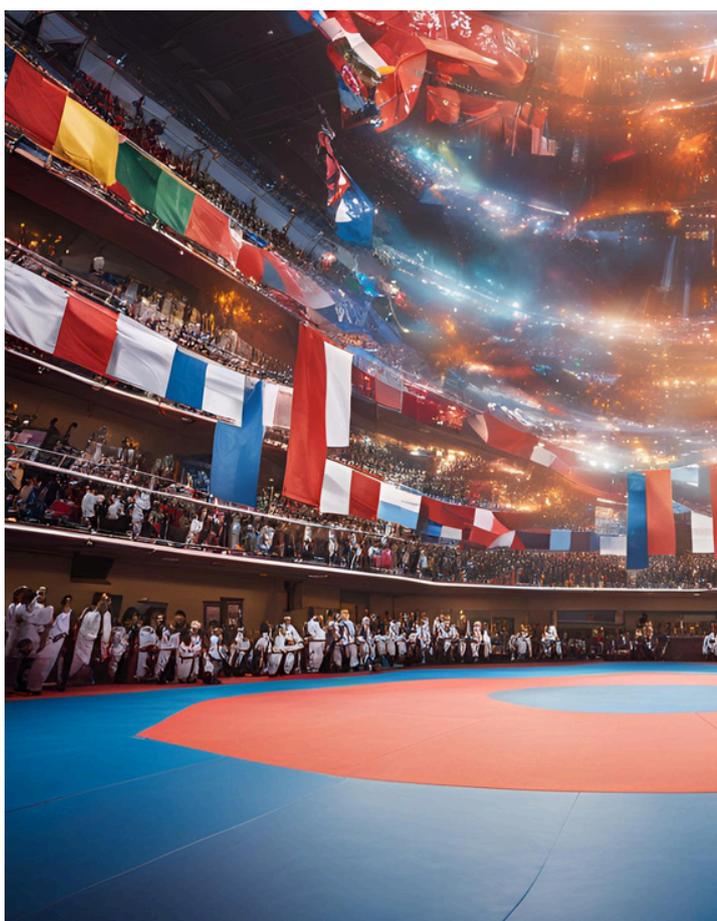
## ESPACE VIP

Un espace VIP est obligatoire pour l'ensemble des 4 blocs de compétitions nationales.

Il doit être spécifiquement aménagé pour accueillir jusqu'à 50 personnes, notamment les partenaires de la FFTDA, dans des conditions de confort et de convivialité.

# LA SALLE DE COMPÉTITION

Cet espace doit être délimité, sécurisé, accessible uniquement aux compétiteurs, coaches, aux arbitres, au personnel médical et tout membre autorisé conjointement par l'organisateur et la FFTDA.



## LES AIRES



### NOMBRE :

- 8 AIRES POUR LES BLOCS 2 ET 3
- 6 AIRES POUR LES BLOCS 1 ET 4
- 6 AIRES POUR LES OPENS LABELLISÉS



### NORMES : WT



### ÉTAT :

- Aires récentes et en parfait état



### IMPLANTATION :

- Plan validé conjointement par la FFTDA et la structure organisatrice



### CIRCULATION :

- Couloir dégagé entre les aires
- Aucune installation dans cette zone
- Objectif : visibilité, fluidité et mise en valeur du spectacle

## ESPACE ARBITRES/JUGES

Un espace arbitres / Juges sera identifié au sein de l'infrastructure. Cet espace leur permettra de ranger, stocker leurs affaires civiles et personnelles.

Une gestion en autonomie sera organisée avec un responsable arbitre / juges pour l'ensemble de la durée de la compétition.

## ESPACE PODIUMS

Destiné au protocole et visible du public, un espace spécifique sera aménagé pour la proclamation des résultats et la remise des récompenses. Un podium y sera installé, avec en arrière-plan un « mur des partenaires » regroupant les soutiens fédéraux et locaux.

## ESPACE REPOS

Une salle de repos sera spécialement aménagée à l'attention des arbitres et du personnel encadrant la manifestation. Elle sera dotée d'un espace de rafraîchissement proposant café, thé, jus de fruits et eau.

## SIGNALISATION ET SONORISATION

Une signalétique claire sera mise en place afin d'identifier les différents accès : public, compétiteurs, arbitres, toilettes, infirmerie, buvette, Un système de sonorisation est obligatoire pour assurer la diffusion des annonces nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

## ZONE D'ÉCHAUFFEMENT

Cette zone clairement balisée sera, idéalement située à proximité des aires ou dans une salle annexe dédiée. Elle devra être suffisamment spacieuse pour accueillir l'ensemble des athlètes présents et permettre une préparation optimale sans encombrement.

L'espace devra garantir la sécurité, le confort et une bonne circulation, tout en étant réservé exclusivement aux compétiteurs et à leurs coaches.

## ZONE DE CONTROLE

Une zone de contrôle des équipements devra être aménagée à proximité directe des aires de combat.

Elle servira à la vérification réglementaire des équipements des athlètes.

Cette zone doit être organisée de façon à fluidifier les flux d'athlètes, limiter les temps d'attente et assurer le bon déroulement de la compétition.

Un accès direct et balisé vers les aires devra être prévu depuis cet espace.

## TABLE CENTRALE

Cet espace est strictement réservé aux membres du comité d'organisation, aux arbitres référents, aux représentants fédéraux ainsi qu'aux responsables de la gestion informatique de l'épreuve. L'organisateur devra y mettre à disposition l'ensemble du matériel informatique nécessaire au bon déroulement de la compétition, notamment :

- Une connexion internet, permettant la publication en temps réel des résultats.
- Une sonorisation ainsi que des dispositifs de communication entre les différents espaces de compétition.
- Des chaises et postes de travail équipés de prises électriques.

Il conviendra également de prévoir des consommables ainsi que du matériel de rechange en cas de besoin.

## TABLE MÉDIA

Pour les Blocs 1 à 4 : Une table média devra être aménagée à proximité des aires, réservée au staff communication et aux photographes accrédités.

Elle comprendra au minimum une table, 4 chaises et des prises électriques pour le matériel. L'accès devra être rapide et sécurisé, sans gêner le déroulement des combats.



## TABLES ENTRAÎNEURS NATIONAUX

Bloc 1 à 4 : Un espace dédié aux entraîneurs nationaux devra être prévu à proximité des aires de combat.

Il comprendra deux tables, six chaises et au moins une prise électrique.

Cet aménagement permettra aux cadres techniques fédéraux de mener leurs missions d'observation, de détection et, le cas échéant, de sélection dans des conditions optimales.

L'espace devra être signalé et réservé exclusivement à cet usage.



# ORGANISATION GÉNÉRALE



# LA CIRCULAIRE

La circulaire et l'affiche pour les opens labellisés sont transmises par l'organisateur à la FFTDA au moins deux mois avant la compétition pour validation. Elle précisera

- \* **Nom de l'événement**
- \* **Catégorie(s) et sexe(s) concerné(s)**
- \* **Date et lieu de la compétition,**
- \* **Accès :** préciser la gare et/ou l'aéroport d'arrivée, le nom de l'autoroute.
- \* **Horaires prévisionnels :** ouverture des portes ; appel et début des combats
- \* **Règles de participation et formules :** Préciser le mode opératoire (élimination directe, système de poules) ; se référer à la réglementation en vigueur (arbitrage, etc.).
- \* **Informations et Engagements :** tarif, modalités du paiement en ligne
- \* **Site web :** adresse du site web de la compétition ou de la ligue, du CDT ou du club.
- \* **Récompenses :** préciser la dotation (primes, lots, bons d'achats, etc.).
- \* **Restauration :** préciser le type de restauration proposé (repas chaud, sandwiches, etc.).
- \* **Hôtels :** indiquer la liste des hôtels les plus accessibles, desservis par des navettes ou les hôtels partenaires de l'événement
- \* **Contact :** numéro de téléphone portable et adresse e-mail pour obtenir des renseignements complémentaires.
- \* **Logos :** ils permettent d'identifier l'organisateur et de mettre en avant les partenaires.
- \* **Les pesées :** Elles s'étendront sur une durée minimale de quatre heures. Toutefois, il conviendra de respecter la règle imposant un intervalle maximal de deux heures entre la première et la deuxième pesée d'un même combattant, le cas échéant.
- \* **Partenaires :** Une plage horaire dédiée devra être aménagée pour organiser un temps fort à destination des partenaires, des représentants institutionnels et des acteurs fédéraux. Cet événement contribuera à renforcer les liens avec l'ensemble des parties prenantes de la manifestation.

Cette circulaire sera approuvée par la Direction Technique Nationale avant d'être mise en ligne sur le site de la fédération et le site d'inscription (exemple : Martial Events).



## MOYENS HUMAINS

Pour garantir le bon déroulement des épreuves, il est recommandé de **mobiliser un nombre suffisant de bénévoles**, de manière à éviter le cumul de fonctions par une même personne. Chaque bénévole devra être **clairement identifié**, notamment à l'aide de t-shirts, badges ou tout autre signe distinctif.

Une attention particulière devra être portée à l'affectation de **bénévoles compétents et formés** sur les postes stratégiques, en particulier ceux liés à la gestion technique de la compétition.

Afin de faciliter l'identification de l'ensemble des intervenants – officiels, arbitres, compétiteurs, personnel médical, etc. – des badges ou bracelets pourront être mis en place. Dans le cadre des championnats de France et des coupes nationales, ces éléments seront fournis par la FFTDA.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE / RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSE)

Dans une optique de responsabilité environnementale et sociale, l'organisateur s'engagera, dans la mesure du possible, dans une démarche durable, à travers les actions suivantes :

- Mise en place de gobelets réutilisables dans les espaces de restauration, avec un système de consigne ;
- Installation de points de tri sélectif accessibles aux participants et au public ;
- Limitation de l'utilisation de supports papier pour l'affichage, au profit de solutions numériques ;
- Approvisionnement privilégié en produits locaux pour la buvette ;
- Mise en place d'un dispositif de navettes et/ou de covoiturage pour limiter l'impact carbone des déplacements.



# LA COMPÉTITION



## LE PROGRAMME

Pour les compétitions relevant des blocs 1, 2, 3 et 4 ainsi que pour les Opens labellisés, l'organisation pourra s'appuyer sur la planification suivante :

- 08h00 à 08h20 : Briefing des entraîneurs (coachs).
- 08h25 : Hymne national.
- 08h30 : Appel des combattants, suivi du lancement officiel de la compétition.
- À partir de 08h15 : Les premiers combattants seront appelés sur les aires de combat.

Le temps de restauration du midi sera organisé par roulement, en alternance entre les différentes aires de combat, afin d'assurer la continuité du programme.

Les horaires des combats, les tableaux ou la composition des poules seront publiés au plus tard la veille de la compétition, après la pesée et/ou les accréditations, à un horaire permettant à chacun de s'organiser dans les meilleures conditions.

## CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE DE REMISE DES RÉCOMPENSES

À l'issue de la compétition, l'animateur annoncera le début de la cérémonie protocolaire, après s'être assuré de la présence et de la disponibilité des officiels locaux ainsi que des représentants fédéraux.

La remise des récompenses sera effectuée par le Président de la Fédération ou son représentant, accompagné d'une personnalité locale (Maire, Conseiller régional ou départemental, Président de Ligue, partenaires, etc.). Il appartient à la structure organisatrice d'identifier en amont les acteurs locaux à associer à ce moment solennel.

Les récipiendaires se positionneront à l'arrière du podium. À l'appel de leur nom, ils rejoindront le podium en dobok et tête nue, et recevront leur récompense dans l'ordre suivant : 3e place, 2e place, puis 1re place.

Le nom du club du/la compétiteur-riche sera également annoncé lors de la remise.

# MÉDICAL, SÉCURITÉ ET ASSURANCE

## COUVERTURE MÉDICALE

La **présence d'un médecin est requise** pour l'ensemble des compétitions régies par le présent cahier des charges. Ce médecin doit être présent sur le lieu de la compétition **pendant toute sa durée**, incluant les périodes d'échauffement et ce jusqu'au départ du public.

L'organisateur s'engage à informer le médecin des articles pertinents du règlement fédéral, conformément aux recommandations émanant de la commission médicale et de l'arbitrage.

En complément, l'organisateur doit **prévoir un poste de secourisme** adéquat pour l'administration des premiers soins.

Il incombe également à l'organisateur de garantir la disponibilité et le bon état de fonctionnement d'un **défibrillateur accessible** sur le site de la compétition.

La présence d'un médecin est requise pour l'ensemble des compétitions régies par le présent cahier des charges.



## ASSURANCE

Conformément à l'article L.321-1 du code du sport, l'organisateur d'une épreuve sportive est tenu de souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile.

Le contrat d'assurance fédéral offre une couverture aux clubs affiliés dans le cadre spécifique de l'organisation de compétitions. Il garantit également les dommages occasionnés aux biens immobiliers loués ou confiés temporairement à l'organisateur (risques locatifs).

Toutefois, il est important de noter que le contrat d'assurance fédéral ne couvre pas les dommages causés aux biens meubles utilisés par l'organisateur pour la réalisation de l'événement (tentes, écrans, matériels sportifs, etc.). Il est par conséquent vivement recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour ces éléments. De même, le programme d'assurance de la fédération n'inclut pas de garantie contre les risques d'annulation d'épreuve.

## SÉCURITÉ

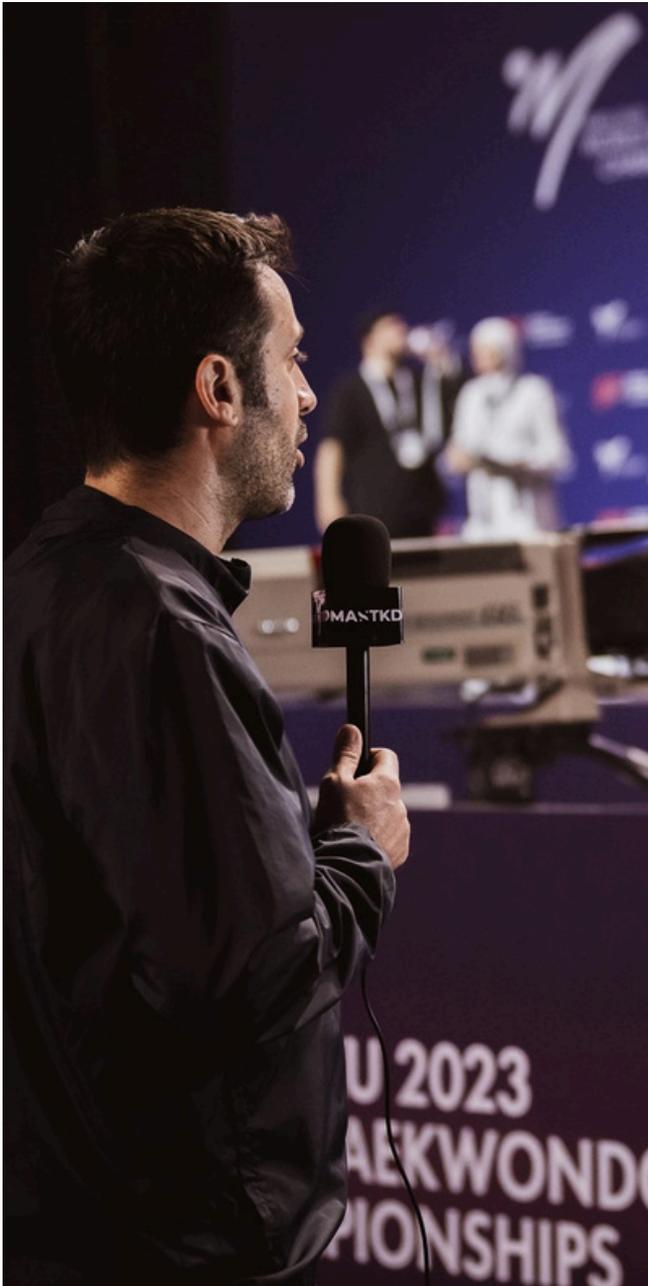
Un plan de sécurité rigoureux doit être élaboré pour la durée de la compétition, en pleine conformité avec les dispositions légales en vigueur au sein de la collectivité concernée et dans le strict respect du plan Vigipirate.

## RANKING

Dans le cadre du parcours de positionnement, un classement des têtes de série (ranking) sera établi et transmis, avant les tirages au sort, par la Direction Technique Nationale. Ce classement sera mis à jour à l'issue de chaque compétition de référence.

# LA COMMUNICATION

## BLOCS 1-2-3-4



- \* Pour toutes les compétitions relevant des championnats de France (blocs 1 à 4), **la FFTDA prendra en charge la création et la fourniture des visuels officiels** (affiches, bannières, visuels digitaux...).
- \* Ces supports sont créés dans le respect de la charte graphique fédérale et ne peuvent en aucun cas être modifiés par l'organisateur sans validation écrite de la Fédération.
- \* Les structures candidates devront impérativement transmettre au moins **trois mois (minimum)** avant la compétition :
  - les logos des institutions locales partenaires (collectivités, sponsors, etc.)
  - les formats spécifiques requis pour les supports locaux (affiches en abribus, kakémonos, écrans LED, etc.)
  - Toute demande particulière liée à des contraintes de communication des villes ou partenaires territoriaux
- \* Les sites [www.fft-da.fr](http://www.fft-da.fr) et [events.fft-da.fr](http://events.fft-da.fr), ainsi que les réseaux sociaux officiels de la FFTDA (Instagram, Facebook, Twitter, YouTube) seront les canaux exclusifs de diffusion nationale des visuels et informations liées aux Championnats de France.

## VALORISATION VISUELLE

La FFTDA mettra à disposition pour chaque Championnat de France les éléments visuels suivants :

- Mur des partenaires à installer derrière le podium
- Panneautique (bannières rigides) à disposer autour des aires de combat
- Deux plumes FFTDA pour baliser l'espace d'accueil ou les entrées
- Mur fédéral mobile pour la zone de photos ou d'interviews
- D'autres supports complémentaires jugés utiles pour la mise en valeur de la compétition (mobilier, habillage, visuels animés...)

Si l'organisateur souhaite créer des supports complémentaires (flyers additionnels, panneaux, goodies, vidéos, etc.), ces créations devront obligatoirement être soumises au comité d'organisation FFTDA pour validation préalable.

# BLOCS 1-2-3-4



## RELATION PRESSE

- \* La FFTDA mobilisera un photographe officiel chargé de couvrir l'événement (photos de combats, ambiance, podiums...).
- \* L'organisateur s'engage à mobiliser son réseau de contacts médias locaux (presse écrite, radio, TV locale, sites d'actu) afin de relayer l'événement à l'échelle territoriale et de favoriser les retombées presse. Un communiqué-type pourra être fourni par la FFTDA si nécessaire.

## DIFFUSION EN STREAMING

La diffusion en streaming des finales est fortement recommandée pour assurer la visibilité de l'événement à l'échelle nationale.

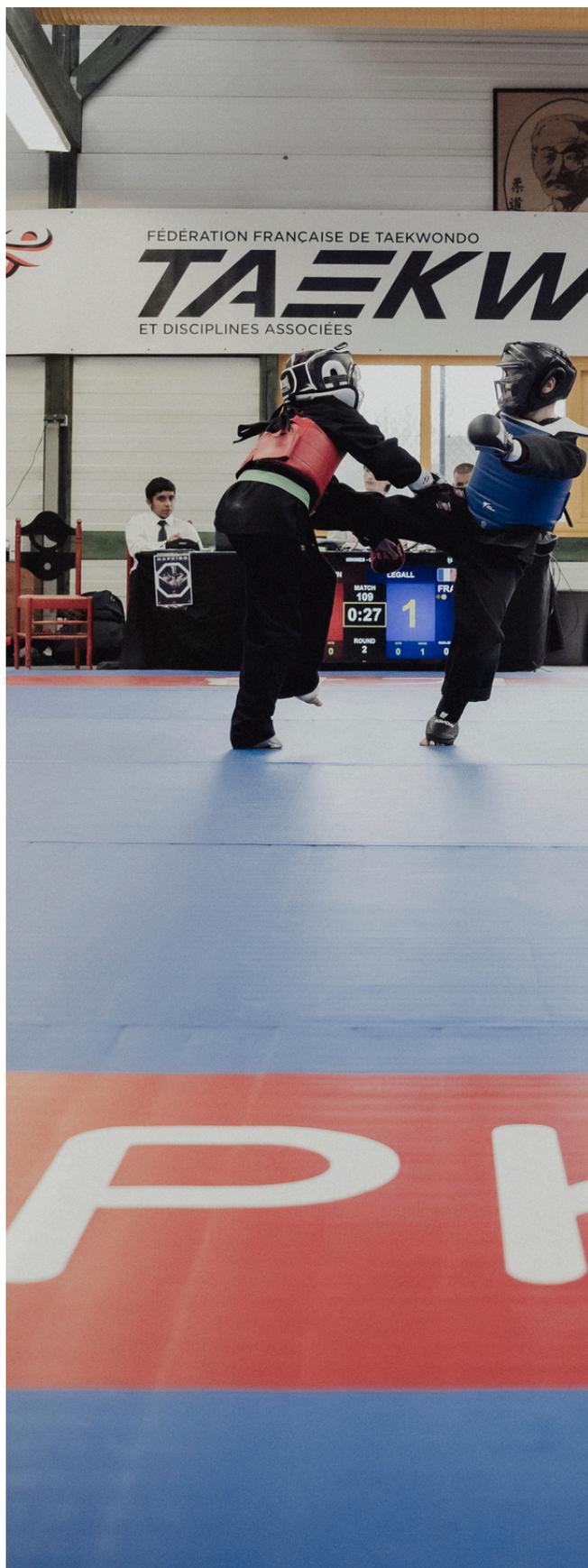
La chaîne YouTube officielle de la FFTDA est le canal privilégié pour cette diffusion.

L'organisateur devra :

- Garantir une connexion internet stable et puissante, capable de couvrir les besoins en flux vidéo et l'usage organisationnel (gestion informatique, table centrale, etc.).
- Si possible, utiliser les caméras déjà en place pour le vidéo replay afin de limiter le nombre de caméra autour des aires, de mutualiser les ressources et de garantir une qualité d'image professionnelle
- Collaborer avec l'informaticien référent de la FFTDA, pour assurer la compatibilité des équipements et la transmission du flux sur les chaînes YouTube de la fédération.

# LA COMMUNICATION

# OPENS LABELLISÉS



\* Pour les opens labellisés, l'organisateur bénéficie d'une autonomie de communication, à condition de respecter les éléments suivants :

- Les supports de communication (affiches, flyers, roll-ups, réseaux sociaux, site web) doivent mentionner clairement le label "Open labellisé FFTDA" et utiliser le logo officiel correspondant, fourni par la Fédération.
- Toute utilisation du logo fédéral FFTDA (hors mention du label) doit respecter la charte graphique et être validée par la FFTDA avant diffusion.

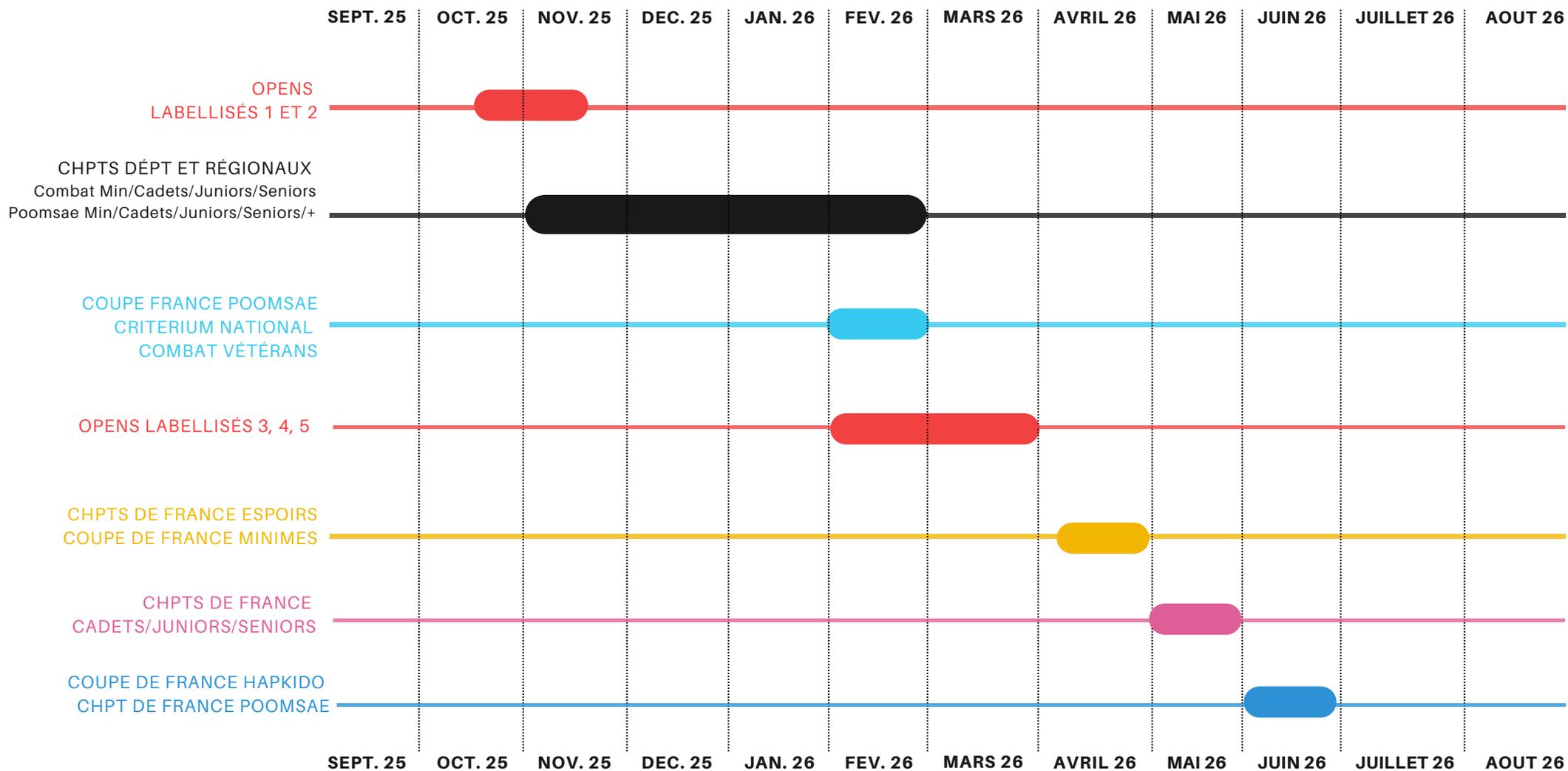
\* L'organisateur devra transmettre à la FFTDA, dès le lundi suivant l'événement à [communication@fftda.fr](mailto:communication@fftda.fr):

- Les résultats complets de la compétition au moins une photo représentative de l'événement (podium, ambiance)
- si possible, un bref compte-rendu

Ces éléments seront utilisés pour alimenter les canaux nationaux de la Fédération et renforcer la visibilité des Opens labellisés.

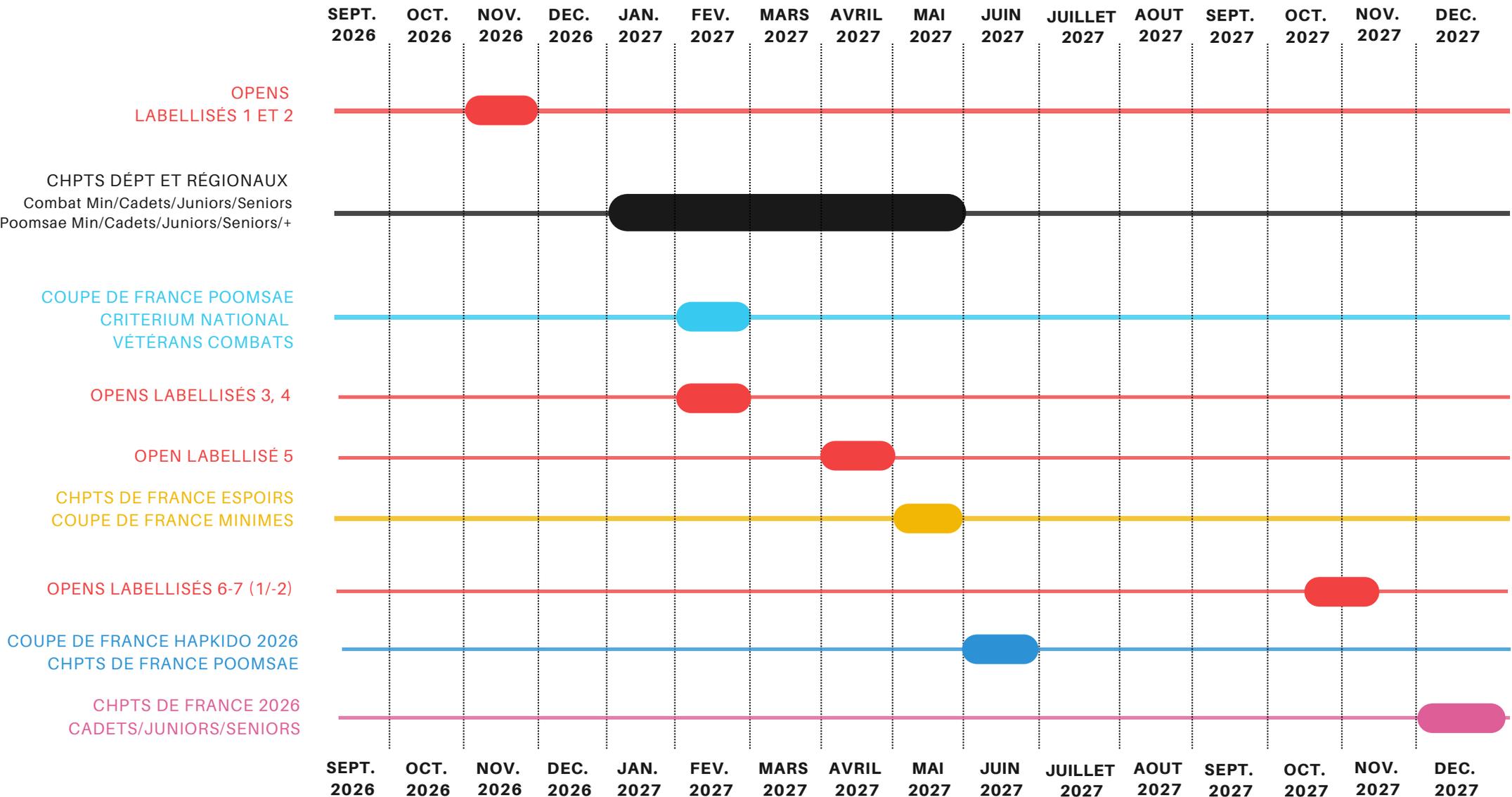
\* L'organisateur est invité à identifier la FFTDA sur les différentes communications sur les réseaux sociaux.

# SAISON 2025/2026



# TRANSITION CALENDRIER

## SAISON 2026/2027 A L'ANNÉE CIVILE 2027



# CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

**Karim BELLAHCENE,**

*Président de la commission compétition de la FFTDA*

**Téléphone :** 07 64 74 34 35

**Mail :** [competitions@fftda.fr](mailto:competitions@fftda.fr)